



## **Vœux aux personnalités**

**Lundi 9 janvier 2023 – 19h**

**Espace Valentré**

Madame la préfète,

Madame la sénatrice,

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Madame la vice-présidente de la Région représentant Carole DELGA,

Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux et départementaux,

Mesdames et Messieurs les Maires et élus,

Mesdames et Messieurs les représentants du monde économique, syndical, social, culturel, médical et sportif,

Mesdames et messieurs les directeurs,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Alors que, deux années de suite, le contexte Covid a eu raison de notre capacité à organiser cette traditionnelle cérémonie des vœux, c'est avec beaucoup de plaisir que nous renouons ce soir avec ce moment de convivialité.

Votre présence, nombreuse, démontre votre attachement à ce temps de partage, où se rencontrent l'actualité et celles et ceux qui y contribuent, une occasion de tracer ce qui marquera notre ville et notre territoire au cours du nouveau millésime.

Mais avant cela, je voulais que nous ayons une pensée pour le peuple ukrainien. Celui dont l'Histoire et la géographie n'ont cessé de le placer "entre deux mondes", celui qui souhaitait simplement reprendre en main son destin.

S'ouvrir à l'Occident, structurer un Etat, gagner sa pleine souveraineté, privilégier l'avènement d'une démocratie, de quoi écrire une nouvelle page que le régime de Vladimir POUTINE n'imaginait pas laisser se construire pour une nation dont il ne reconnaît même pas l'existence.

Si nous ne saurions comprendre pleinement les ressorts des peuples slaves, tant ils puisent dans le tragique, l'histoire de leur système de valeurs et de leur schéma de pensée, nous ne pouvons pas nous résoudre à ce que la peur, la désinformation ou encore la brutalité entretiennent un choc des cultures : celui que Vladimir POUTINE s'efforce de provoquer. Son aversion pour l'Occident, pour sa décadence et sa faiblesse supposées, constitue en vérité un défi lancé à nos démocraties.

Personne n'a à gagner à ce conflit.

- Pas les Ukrainiens bien entendu, qui payent de leur vie, le prix et les horreurs de la guerre,
- Pas l'Occident qui est mis en joue par un système autoritaire qui le défie,
- Pas la communauté internationale qui perçoit la fragilité des grands équilibres régionaux,
- Pas même les Russes. Placés par la faute de leurs dirigeants au ban des nations, ils ont à faire face à un retour de l'Histoire : celui du repli, repli de cette grande nation dont le passé, la culture et les arts ont pourtant contribué à sa superbe et à son rayonnement.

On peut toujours regretter que l'Occident n'ait pas su tendre suffisamment la main au peuple russe au moment de la pérestroïka, mais Vladimir POUTINE ne saurait trouver d'excuse à ce qui s'apparente à une faute morale et peut-être même à un crime contre l'Humanité.

Dans ce contexte, nos démocraties doivent tenir bon. Fortes, elles constituent le seul rempart aux régimes autocratiques et populistes. Elles sont le seul gage d'une alternance politique pacifique, d'un équilibre nécessaire des pouvoirs et de la préservation des valeurs universalistes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Mais elles ont aujourd'hui de nombreux défis à relever, notamment la complexité, l'éloignement avec le citoyen, l'acceptation des décisions.

C'est le cas de la démocratie française.

De la Monarchie à la République, du fondement de la Nation à son organisation jacobine, notre système est riche de plusieurs siècles de construction.

Riche, mais aussi fragile par certains aspects.

Une organisation fondée sur un périmètre, l'Etat, mais aussi sur un schéma très vertical, très concentré et souvent trop rigide face à une société en quête de participation, de réactivité et de proximité avec la décision.

Un contexte qui invite plus que jamais à renforcer notre démocratie locale, ses 35 000 communes, son riche tissu associatif, cet engagement citoyen au service d'un territoire.

Je pense depuis bien longtemps qu'il faut rompre avec le culte de la grande échelle.

Erigées comme marqueur de modernité, les grandes organisations n'ont cessé de vouloir ringardiser la proximité.

Fusion des entreprises, régionalisation des services de l'Etat et des métiers du service, départ des centres de décisions de nos tailles de villes.

Pourtant, rien ne démontre que ce mouvement soit nécessairement synonyme de performances et d'efficacité.

Je crois même le contraire, tant les exemples d'échec sont nombreux.

Je m'en limiterai à 3.

La santé d'abord. Comment a-t-on pu en arriver là ?

Des millions de Françaises et de Français privés de médecin référent, des mois d'attente pour avoir un rendez-vous avec un dentiste ou un spécialiste, un hôpital public placé en concurrence déloyale avec les acteurs privés.

Comment ce système de santé dirigé depuis Paris, a-t-il pu être victime de tant d'erreurs de jugement et d'absence d'anticipation ?

Au-delà de l'orthodoxie budgétaire qui a tant infusé dans nos esprits et contribué à l'asphyxie de nos services publics, la distance avec le terrain et avec ses réalités est pour beaucoup dans la crise profonde dont la patientèle est aujourd'hui la première victime.

Au point de contraindre les collectivités, mais aussi les professionnels eux-mêmes, à s'organiser pour relever ce défi.

Je pense aux médecins qui structurent des réponses variées, tant immobilières que professionnelles, dans les quartiers, les communes mais aussi à l'échelle du sud du Lot.

C'est également le cas de la Mutualité française qui ouvrira un centre de santé dentaire en cours d'année dans le quartier de Regourd.

De son côté, l'association Agir pour mieux vivre, en partenariat avec le DAC 46, proposera, dans les mois à venir, un tout nouveau centre de santé. Situé rue Wilson, il comptera 4 boxes de consultation qui permettront la prise en charge de la patientèle concernée par des soins non programmés. Une nouvelle réponse sanitaire qui contribuera à décharger les urgences, un partenariat avec le centre hospitalier étant en cours de construction dans cette perspective.

Merci chaleureusement aux professionnels et aux dirigeants de ces organisations pour leur indispensable contribution.

L'occasion pour moi de saluer également l'initiative de la Région Occitanie de constituer un Groupement d'intérêt public en matière de santé.

Le Grand Cahors a candidaté en septembre dernier pour accueillir un centre de santé au sein duquel exerceraient des médecins généralistes salariés qui contribueraient à prendre en charge une partie des 6 000 habitants du Grand Cahors privés de médecin référent.

A Cahors, mais aussi à Catus et à St-Géry-Vers, ce centre de santé constituerait un nouvel instrument de soins au plus près de vous.

C'est avec plaisir que je vous annonce la décision favorable prise par la Région, nous permettant d'entrevoir la perspective d'un futur centre de santé sur notre territoire. Les prochains mois permettront de poursuivre la concertation, de consolider le projet immobilier, d'en assurer la mise en œuvre, d'adhérer au groupement ou encore d'intéresser de futurs médecins.

Autre constat, la grande taille serait-elle synonyme d'efficacité en matière de réseaux et de télécommunication ? Le retard accumulé dans le déploiement de la fibre optique dans nos communes par l'opérateur historique Orange prouve à quel point la grande organisation peut parfois être l'ennemi de la responsabilité et de la performance. Sous couvert d'un système de sous-traitance, les responsabilités sont diluées, le rapport de force renversé, la transparence difficile à assurer. De quoi placer des milliers d'habitants de nos communautés d'agglomération, singulièrement à l'échelle du Grand Cahors, sans calendrier précis de déploiement, dans une fracture numérique contraire aux exigences du présent.

De performance nous pourrions enfin parler avec la SNCF dont les décisions iniques se succèdent. Wagons bondés, trains annulés, retards répétés, guichets automatiques et absence de personnels en gare, autant de réalités auxquelles nous devons faire face au quotidien. Si nous n'avons de cesse, avec la présidente de Région et le président du Département, de nous mobiliser, auprès de l'Etat et de la SNCF, ces décisions mettent en péril l'exigence

d'aménagement du territoire et vos mobilités du quotidien. En témoigne l'abandon, à peine voilé, de la desserte de nos gares situées sur la ligne POLT pour des motifs aussi fallacieux que pénalisants pour l'attractivité de notre territoire.

Pourtant, de territoire il y a un désir croissant. Accélérant un mouvement déjà à l'œuvre, la pandémie a redonné de la valeur à nos villes et à nos campagnes.

Avec un nombre de transactions immobilières qui n'avait plus été atteint depuis au moins 15 ans, Cahors gagne manifestement en attractivité.

En témoignent, de manière plus explicite encore, les derniers chiffres du recensement de la population.

Avec 222 habitants supplémentaires en une année, 529 depuis 2014 et même 819 depuis une décennie, Cahors démontre un regain démographique. Nous sommes désormais au-dessus de la barre symbolique des 20 000 habitants, 20 159 Cadurciennes et Cadurciens exactement. Merci à vous toutes et tous pour ce résultat !

Pourtant, nombreuses sont les villes, éloignées des grandes métropoles, à perdre des habitants depuis 2014. Brive, Aurillac, Périgueux, Bergerac, Sarlat, Villefranche de Rouergue, Millau, Agen, Villeneuve-sur-Lot, Marmande..., toutes subissent une perte de population, parfois même de manière assez spectaculaire.

Alors que ce mouvement trace de nouvelles perspectives, nous devons nous interroger sur ce qui fait la force et l'âme de notre ville et de notre territoire. Leur identité, leur authenticité, notre rapport à la nature et aux paysages, leur goût pour le bien-vivre sont autant de déterminants de son attractivité, autant d'obligations que nous avons de les préserver et de les conforter.

Soyez également certains que ces bons indicateurs ne nous font pas oublier l'importance des chantiers qui restent à conduire pour mieux vous servir et préparer l'avenir.

Parmi ceux qui rythmeront l'année qui s'ouvre ou qui franchiront une étape décisive, figurent notamment les nombreuses opérations au service de votre quotidien.

Faire du mandat en cours celui de la proximité constitue un engagement majeur pris devant vous. Agir proche de nos communes, proche de nos quartiers, proche de chacune et de chacun de vous.

Tout ou presque de l'action conduite par nos collectivités y contribue.

Ainsi, je proposerais que soient mobilisés par le Grand Cahors 2,5 millions d'euros en 2023 pour rénover notre voirie, un effort budgétaire supplémentaire de 20 % dont bénéficieront directement nos 36 communes.

Les cheminements piétons seront également sécurisés en bord de plusieurs routes départementales. Poursuivant des aménagements déjà réalisés au cours des années passées, la Ville prolongera les trottoirs en bord des routes de Trespoux à Lacapelle et de Villefranche à Bégoux, de quoi assurer une continuité des itinéraires piétons.

De même que nous sécuriserons les traversées piétonnes par divers types d'aménagements, à Terre-Rouge, Bégoux ou encore sur l'avenue Maryse-Bastié à la Croix-de-Fer.

L'avenue Maryse-Bastié, justement, bénéficiera d'un réaménagement complet à partir de cette année. L'occasion pour moi de saluer le Département du Lot qui a accepté d'être un partenaire majeur de cette opération, mais aussi Territoire d'Énergie Lot. Reprise de la chaussée par le

Département, enfouissement des réseaux, requalification des trottoirs, végétalisation, sécurisation des traversées sont au programme afin de qualifier cette entrée de ville majeure où flux routiers, résidents et activités économiques cohabitent en nombre.

A cela s'ajoutera la création d'une véritable voie cyclable qui permettra de connecter Pradines et le quartier de la Croix-de-Fer à la future voie verte et à notre centre-ville.

A la Croix-de-Fer toujours, au chapitre économique cette fois, le programme commercial des Rives du Lot sera livré cette année.

Décidé en 2007, c'est au terme d'une longue période de gestation et au prix de quelques ajustements que nous avons absolument souhaité favoriser, qu'une dizaine d'enseignes complètera l'offre commerciale de cette entrée de ville.

Privilégiant les grandes cellules pour éviter toute concurrence avec le centre-ville, le programme accueillera notamment un Intersport de 2 500 m<sup>2</sup>, de quoi permettre à ce spécialiste de proposer une gamme de produits à la hauteur de vos attentes, sur une surface de vente deux fois supérieures à celle actuellement exploitée par ce commerce.

Alors que l'enseigne Darty a récemment conforté ses positions sur la route de Toulouse à la faveur de l'implantation d'un second point de vente, l'occasion de remercier son dirigeant, l'enseigne Boulanger, elle-même spécialiste de la hifi et de l'électroménager, s'implantera dans ce nouveau programme à Labéraudie.

Ces implantations contribueront à créer de l'activité et de l'emploi sur le pôle urbain, confortant les 45 nouveaux agents de la direction des finances publiques arrivés en septembre dernier à Cahors. Ils donnent une réalité à une candidature que nous avons pris grand soin de renseigner auprès du ministère et dont l'accueil a été assuré avec beaucoup d'attention par monsieur Oziol, le directeur des finances publiques et ses équipes que je remercie pour leur engagement. L'occasion pour moi de saluer cette initiative de l'Etat qui, en choisissant Cahors, concrétise notre exigence d'aménagement du territoire.

Conforter la dynamique économique et sociale du Grand Cahors, ce sera également le cas grâce à ENEDIS dont le siège territorial est en train d'investir son nouveau site construit près du pont Valentré en lieu et place de l'ancienne friche Emmaüs. 75 emplois seront ainsi confortés à Cahors. Un résultat rendu possible par la volonté du Groupe dont je salue l'ancrage mais également par le partenariat actif entre Emmaüs, nos collectivités, l'Etablissement public foncier d'Occitanie, le Groupe Essor et Polygone.

Merci également à l'ensemble des acteurs économiques du territoire et leur rôle majeur en matière d'activités et d'emplois.

Autre projet, celui de l'Institut des jeunes aveugles de Toulouse dont la nouvelle résidence est actuellement en cours de construction à Bégoux.

50 personnes en situation de handicap seront prises en charge par une soixantaine de salariés, de quoi faire se rencontrer une ambition de solidarité et des perspectives économiques.

Là encore, le partenariat aura été la marque de fabrique de cette opération. Sans une étroite coopération entre la Ville, le Grand Cahors et le Département et sans la confiance de l'Institut, un tel projet n'aurait pas pu aboutir.

Pas plus qu'il n'aurait pu s'entrevoir sans l'engagement majeur de la Région Occitanie, contribuant de manière significative à l'équilibre économique de cet investissement.

Toujours au chapitre des solidarités, le chantier du nouveau pôle intergénérationnel de l'îlot du Lavoir débutera cette année. Regroupant le foyer des aînés et le centre social du Vieux Cahors, ce nouvel espace entend lutter contre toutes les formes d'isolement et accompagner les plus précaires de notre centre-ville.

Autre dispositif auquel nous tenons, le Bus France services. Circulant sur les communes du Grand Cahors et les cités d'habitat social de Cahors et de Pradines, le Bus France services rencontre son public. Aînés, personnes isolées, usagers victimes de la fracture numérique, tous éprouvent le besoin de disposer d'un service public qui se déplace jusqu'à eux.

Attentifs à contribuer, à notre niveau, à un aménagement équilibré du Grand Cahors, d'autres projets seront en 2023 au service de cette ambition de proximité.

Ce sera le cas avec la première étape du déménagement du centre technique de Catus sur un nouveau site implanté sur la commune. De quoi conforter ce pôle d'équilibre et avec lui les communes du nord-ouest de notre agglomération.

En matière d'habitat, les opérations multi sites se poursuivront, contribuant à la réhabilitation des centres-bourgs de Catus, Douelle, St-Géry-Vers ou encore Bellefont-La Rauze.

Le patrimoine de nos villages, celui qui forge notre identité, qui nous rassemble et qui nous fédère, pourra bénéficier en 2023 du label Pays d'Art et d'Histoire, de ses outils de valorisation et de médiation.

De culture il sera également question avec les Bols d'air, les échappées culturelles du Grand Cahors.

Les événements culturels et sportifs animeront la ville et le territoire cette année encore avec, entre autres nombreuses propositions, Charlie WINSTON et Ibrahim MAALOUF programmés par la scène de musiques actuelles des Docks.

Le Lot en meules bleues reprendra ses quartiers au parc des expositions avec une programmation grand public qui monte en puissance chaque année, installant progressivement le festival dans le paysage régional.

Après le succès du Tour de France et son arrivée à Cahors l'an passé, 2023 accueillera un départ du Tour de France féminin.

Enfin le 7 mai, Cahors et la Vallée du Lot renoueront avec un marathon alliant pratique sportive et mise en valeur de notre patrimoine viticole.

Naturellement, Cahors pourra compter une nouvelle fois sur le foisonnement et l'engagement de son riche tissu associatif. Classi Cahors, les Traces contemporaines, Cahors blues festival, Lot of Saveurs, Cahors Juin Jardins, A l'Assaut de l'île, Trial urbain et tant d'autres encore contribueront à faire rayonner la ville et à animer nos communes. Merci à vous tous, dirigeants, bénévoles, salariés, des associations sportives, culturelles, sociales, qui contribuez à ce supplément d'âme de notre territoire.

Toujours au chapitre de l'évasion, de nos enfants cette fois, une nouvelle aire de jeux verra le jour d'ici à cet été à Cahors. Engagement municipal qu'il me plaît de concrétiser, ce nouvel espace prendra place sur l'île de Cabessut réinvestie.

Bénéficiant d'un environnement naturel, de l'ombrage des arbres, de la proximité avec le centre-ville, de la complémentarité avec les installations sportives voisines et de capacités de stationnement, le site était naturellement destiné à accueillir cette nouvelle aire de jeux. Cette

dernière pourra grandir avec le temps à la faveur de nouveaux équipements ou d'extension par étapes successives.

Autre engagement en faveur de nos enfants, la rénovation des cours d'école se poursuivra. Après celle de l'école maternelle Zacharie-Lafage, ce devrait être au tour de celles de l'école Ségala en 2023. Entourés des mêmes objectifs, ces aménagements contribuent à améliorer le quotidien et le confort de nos enfants, en même temps qu'ils permettent à la Ville d'agir contre les causes et les effets du réchauffement climatique en privilégiant un sol perméable, un matériau écologique et la végétalisation de ces espaces.

Des engagements, parmi d'autres, que le conseil municipal enfants avait eu l'occasion de soutenir au cours de précédentes années. Merci à ces citoyens en herbe pour leur enthousiasme.

Parce que la transition écologique et la participation citoyenne constituent le fil conducteur de l'action de nos collectivités, d'autres chantiers de même nature se poursuivront.

Un certain nombre d'initiatives en faveur de l'environnement et des solidarités verra le jour grâce à l'énergie associative au résultat du premier appel à projets citoyens mis en œuvre par la Ville de Cahors sous l'égide de la commission extramunicipale du temps long.

Rencontrant le succès, cette opération a été rendue possible grâce à l'engagement de ses membres dont je souhaite ici saluer le sérieux, l'assiduité et la contribution à des résultats concrets en matière de transition écologique et de participation citoyenne.

La friche de l'ancienne laiterie sera démolie quant à elle d'ici au printemps, première étape avant le réinvestissement de cet espace qui contribuera à redonner sa place à la nature sur près d'un hectare de terre.

De même que plusieurs démolitions seront conduites cette année route de Toulouse, contribuant à désimperméabiliser les sols mais aussi à agir de manière opérationnelle contre le risque d'inondation de cette entrée de ville.

Après la démolition de l'ancien centre de contrôle technique au giratoire du Roc de l'Agasse, plusieurs autres sites seront démolis en cours d'année afin de favoriser le libre écoulement des crues du Bartassec.

Le retour de la nature en ville devra s'accélérer, tant il devient une nécessité pour affronter la hausse des températures. La réintroduction de l'arbre chaque fois qu'une opportunité le permet, la création d'une forêt urbaine, les plantations de jardins-forêts, autant d'initiatives à conforter ou à susciter pour que la densité de nos villes ne soit pas l'ennemi du confort et du cadre de vie.

En matière d'éclairage public, les 4 000 points lumineux auront été transformés, à la fin du premier semestre au plus tard, par une technologie LED plus vertueuse sur le plan des consommations.

Grâce au soutien important de l'Etat dans le cadre du plan France Relance, le reste à charge de cet investissement pour la Ville pourra être budgétairement rentabilisé en l'espace d'à peine quatre ans grâce à 320 000 € d'économies annuelles d'électricité.

Une extinction partielle de l'éclairage public sera réalisée dans un certain nombre de quartiers dès ce début d'année entre minuit et 5h du matin. Cela permettra de conforter de 20 000 € chaque année les économies d'énergie et protéger la faune nocturne en ville.

Toujours en matière énergétique, pour favoriser notre indépendance et agir sur les coûts, la Ville et le Grand Cahors élaborent actuellement un programme de production d'énergie photovoltaïque. Toitures de bâtiments publics et ombrières deviendront le support de panneaux photovoltaïques.

C'est dès cette année 2023 qu'une première toiture municipale accueillera un outil de production d'énergie. A l'occasion de la rénovation des toitures de l'école Ségala à Bellevue, des panneaux photovoltaïques seront implantés, avant que ne se déploie cette technique en plusieurs points de la ville et du Grand Cahors.

Mais la meilleure énergie est sans doute celle qu'on ne consomme pas. C'est dans cette perspective que la Ville s'engage dans un ambitieux programme de réhabilitation énergétique de ses bâtiments publics.

Après le lancement du chantier de la crèche Gribouille et du centre de loisirs de la Croix-de-Fer cet hiver, débutera la rénovation du théâtre dès la fin du mois de janvier, ou comment mêler performance énergétique et valorisation de notre patrimoine.

Viendra ensuite le tour de l'école élémentaire Jean-Calvet de bénéficier d'un lifting complet qui permettra tant à la fois de réduire nos consommations d'énergie, d'améliorer l'accueil des enfants, des enseignants et des personnels et de conforter notre patrimoine immobilier.

Ces trois opérations mobiliseront autour de cinq millions d'investissement, preuve de notre engagement en faveur de nos bâtiments et du soutien de nos partenaires, Etat, Département et Région Occitanie.

Autre défi en lien avec la transition écologique, celui des mobilités.

Décarbonner nos déplacements, notamment du quotidien, constitue une responsabilité face à l'urgence climatique.

Parce que notre pôle urbain, de par sa compacité et son faible étalement, se prête parfaitement à des alternatives à la voiture, la Ville et le Grand Cahors se mobilisent de longue date pour organiser et susciter l'utilisation d'autres modes de transport.

C'est dans cet esprit que le bus Evidence circule depuis un peu plus de 20 ans.

Introduisant la gratuité en 2019, le Grand Cahors, parmi les premiers en France, a fait le choix de lever le dernier frein psychologique à son utilisation.

Le succès est au rendez-vous, en témoigne le cap du million de passagers atteint en une année, c'était en décembre dernier, une première pour notre réseau.

Gratuit, élargi à la commune d'Arcambal, agile grâce au transport à la demande, notre réseau améliore son offre. Ce mouvement devrait se poursuivre en 2023 avec le renforcement de la desserte sur la ligne Cahors - Pradines afin de faire face à la demande croissante.

L'occasion pour moi de remercier l'entreprise Raynal, exploitant le réseau, mais aussi les entreprises de 11 salariés et plus du territoire qui, aux côtés du Grand Cahors, financent ce service.

Nouveauté à venir, le déploiement, à valeur de test, d'un service d'autopartage. Au cours du premier semestre, un partenariat avec la coopérative CITIZ permettra de déployer 4 stations et 6 véhicules sur la commune de Cahors. Ce nouveau service permettra de mutualiser l'usage de véhicules pour celles et ceux qui entendent, par choix ou pour des raisons de coûts, se passer d'une voiture personnelle.



Autre perspective, celle de la voie verte en vallée du Lot. Je crois avec force à sa valeur et à son actualité.

Au service de vos mobilités du quotidien, de la connexion de nos communes entre elles et du développement touristique, elle contribuera à transformer notre rapport à la voiture pour un certain nombre de déplacements au sein de notre agglomération.

Quant à l'emprise de l'ancienne voie de chemin de fer Cahors - Capdenac qui servira en partie de support à ce nouvel équipement, son usage demeurera parfaitement réversible.

Je le dis et le répète ici, la voie verte permettra de sauver l'emprise du délaissement voire de la découpe.

Regardez le sort de la voie ferrée inachevée Cahors - Moissac. Sans usage et sans projet, c'est l'abandon et le déclin assurés.

Après la livraison en 2022 de la section aménagée entre Douelle et Mercuès, le prochain linéaire concernera Mercuès - Cahors Louis-Philippe.

Dans les prochains jours une maîtrise d'œuvre sera en effet retenue par le syndicat mixte, pour une mise en chantier programmée au second semestre de cette année.

Permettez-moi ici de remercier l'engagement de Serge RIGAL, président du Département du Lot, qui a su impulser ce projet.

Merci également à mon premier adjoint, Jean-Luc MARX, dont l'énergie et la détermination contribuent activement à franchir les étapes.

Toujours en matière d'équipement et d'aménagement, 2023 sera associée au lancement de la première phase de la requalification de la cité de Terre-Rouge. Grâce à l'ambition rehaussée de Lot Habitat, la cité de Terre-Rouge va se transformer, s'ouvrir au quartier, se connecter aux espaces publics et s'insérer dans un parc urbain.

La Ville de Cahors et le Grand Cahors accompagneront ce mouvement par le réinvestissement des espaces publics, donnant vie à l'étude urbaine dont a récemment bénéficié le quartier. L'occasion pour moi de saluer l'enthousiasme dont font preuve les membres du conseil citoyen de Terre-Rouge largement associés à ce véritable projet urbain en faveur du quartier.

Au terme de cette opération, toutes les cités d'habitat social du territoire auront été réinvesties. Terre-Rouge, la Croix-de-Fer, Valentré, SNCF, Lapoujade, Les Escales, le patrimoine de Lot Habitat et avec lui des quartiers entiers du territoire auront changé de siècle.

2023 sera également associée au lancement de l'aménagement de la place Imbert. Situé dans un îlot en mutation, cet espace public sera réinvesti et végétalisé aux côtés d'un théâtre dont les façades vont retrouver de l'éclat.

Autre sujet majeur, tant par son rôle économique et social que par sa localisation centrale, la place Chapou donnera lieu cette année à un certain nombre de décisions préalables à son réaménagement.

Engagement de mandat, l'aménagement de la place Chapou est devenu une nécessité. Chaotique pour les piétons, notamment lors des marchés, et anachronique tant il est vrai que les places centrales, partout en France, ont muté ces dernières années, c'est naturellement au tour de la place Chapou de changer de visage.

Places de la Libération, Champollion, Metges, des Républicains espagnols, St-Priest, Bergon ou encore Bessières, toutes se sont transformées.

Sous l'impulsion municipale et souvent à la demande des riverains, ces espaces publics ont été réaménagés, contribuant à révéler notre patrimoine historique.

Qui aujourd'hui contesterait l'opportunité de tels aménagements. Partout, ils ont ramené de la vie, constitué de nouveaux lieux d'échanges et de destination, servi de support à des événements, de parenthèse lors de votre pause méridienne et ont renforcé le commerce de proximité.

Alors, aussi simplement que naturellement, vient le tour de la place Chapou, qui restera la place du marché, et dont le réaménagement servira plus que jamais notre hyper-centre.

Largement redonnée aux piétons, nous pourrons y organiser des animations, y retrouver un véritable univers à Noël, consacrer cet espace au marché séculaire, bénéficier de l'ombre des arbres, profiter de la Halle et des commerces de proximité qui, comme place Champollion par exemple, ont largement bénéficié du changement.

Nous aurons ainsi en cette année 2023 à engager la maîtrise d'œuvre dont le projet proposé sera co-construit avec les Cadurciens, comme les premières étapes ont déjà donné lieu à de multiples formes de concertation. Reste qu'il reviendra à la municipalité d'arbitrer entre des intérêts parfois contradictoires.

La période nous invitera d'ailleurs à faire des choix. Nous continuons de travailler pour ajuster le projet, en optimiser les coûts, les financements et le calendrier, et l'envisager par phases pour le rendre compatible avec nos capacités budgétaires.

Autre responsabilité qu'il nous revient d'assumer, celle d'équiper notre fontaine des Chartreux afin de sécuriser l'alimentation en eau potable des nombreux Lotois qui en bénéficient.

Après que nous ayons installé un système de traitement de l'eau par ultraviolets à la toute fin de l'année dernière, de quoi réduire les durées de restriction de l'usage de l'eau quand elles sont prononcées, le Grand Cahors attribuera le marché de conception - réalisation de l'unité d'ultrafiltration en février.

Dans trois ans, aucun phénomène de turbidité ne pourra faire obstacle à la distribution de la ressource.

L'occasion pour moi de remercier nos partenaires sans lesquels un projet comme celui-là serait budgétairement insoutenable.

L'agence de l'eau Adour-Garonne, le syndicat du Quercy Blanc, le Département du Lot sont aux côtés du Grand Cahors à la faveur d'un engagement financier majeur et déterminant. Merci à eux.

Vous le voyez, une nouvelle fois, l'année qui s'ouvre se révèle être riche en projets et en actualités.

Proximité, transition écologique, entretien de notre patrimoine bâti, investissements en centre-ville, dans nos quartiers et nos communes, développement économique, solidarités ou encore événements rythmeront l'année et avec elle l'action de nos deux collectivités.

Confortant le mouvement à l'œuvre depuis près de 15 ans et les résultats désormais plus que jamais palpables, les chantiers qui s'ouvrent entendent répondre aux défis du présent et honorer les engagements pris devant vous.

Pour donner vie et réalité à cette feuille de route, le travail en équipe, dans la confiance et la sérénité, est le meilleur des alliés.

L'occasion pour moi de remercier chaleureusement l'équipe d'élus qui, à la Ville comme au Grand Cahors, forme un collectif soudé, riche de son énergie et de sa diversité.

Sans oublier les agents de nos collectivités dont la contribution à votre quotidien est essentielle. Qu'ils en soient également sincèrement remerciés.

Je profite naturellement de cet instant, pour vous souhaiter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes vœux de santé, de bonheur et de solidarité.

Que 2023 nous apporte des raisons d'espérer et des perspectives renouvelées.

Je vous remercie.

**Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**

**Maire de Cahors**

**Président du Grand Cahors**